



Bruxelles, le 10 juin 2020

CM 2406/20

UK
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: alenka.jaschke@consilium.europa.eu
jeanpaul.decaestecker@consilium.europa.eu
Tél./Fax: +32 2 281 8188
+32 2 281 6807

Objet: Décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique en ce qui concerne la modification de l'accord
– Fin de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 2405/20 du 8 juin 2020 a été clôturée avec succès le 10 juin 2020 à 12 h 35.

Toutes les délégations ont marqué leur accord sur l'adoption de la décision du Conseil établissant la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique en ce qui concerne la modification de l'accord, dont le texte figure dans le document ST 8053/20.

Dès lors, la décision du Conseil susmentionnée est adoptée. Le Parlement européen sera informé de l'adoption et la décision du Conseil sera publiée au Journal officiel.

Le Secrétariat général du Conseil saisit cette occasion pour remercier les délégations de leur aimable coopération.
